

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 15 Décembre 2021** à 18h15 Salle des Fêtes, 10 Rue Jean Jaurès à Lauwin Planque que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 32

Absents : 5

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 30

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - François CRESTA - Frédéric DELANNOY - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Rodrigue LEBLAN - Donato MIRAGLIA - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Gilles BARBIEUX - Yaël CZUPRYNA - Romain DAPVRIL - Muriel DOUDOK - Alain DUPONT - Christine ERADES - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESET - Robert STRZELECKI - Jean Michel SZATNY.

Etaient présents (délégués suppléants) : 2

Pour la CCCO : Pascal JUMEAUX suppléant de Salvatore DE CESARE.

Pour DOUAISIS AGGLO : Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

Etaient présents par procuration : 8

Pour la CCCO : Julien QUENNESSON donne pouvoir à Alain BRUNEEL.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe DUMONT donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Lisiane DUBUS donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Jean-Claude DESMENEZ donne pouvoir à Yaël CZUPRYNA - Philippe ROSZYK donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Damien FRENOY donne pouvoir à Claude HEGO - Karim BACHIRI donne pouvoir à Jamila MEKKI - Maryline LUCAS donne pouvoir à Rodrigue LEBLAN.

Etaient absents et excusés : 5

Pour la CCCO : Eric MOREAU.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Reine Elise CARLIER - Franck VALEMBOIS.

OBJET : FERMETURE ANTICIPEE DES AGENCES COMMERCIALES LES 24 ET 31 DECEMBRE 2021

Monsieur le Président indique que comme compte tenu de la moindre fréquentation de la clientèle des agences en 2^{ème} partie d'après-midi les veilles de Noël et du nouvel an, la STAD prévoit la fermeture anticipée de ses trois agences commerciales les après-midis du 24 et du 31 décembre 2021. Leurs horaires d'ouverture de ces deux journées seraient exceptionnellement modifiés de la façon suivante

	Agence Place de Gaulle	Agence de la gare	Agence Somain
Horaires habituels	8h30 - 18h00 sans interruption	Matin : 6h30-9h15 Après-midi : 16h-18h30	Matin : 8h30-13h00 Après-midi : 14h00-18h00
Le 24 décembre	8h30-16 h sans interruption	Matin uniquement : 6h30-9h15	Matin : 8h30-13h00 et Après-midi : 14h00-16h00
Le 31 décembre	8h30-16 h sans interruption	Matin uniquement : 6h30-9h15	Matin : 8h30-13h00 et Après-midi : 14h00-16h00

Une information à la clientèle serait diffusée au préalable via les media suivants : affichage en agence, alerte info sur l'application mobile, les comptes Facebook et Instagram, et le site internet évolue.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 1^{er} Décembre 2021.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir valider ces dispositions.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 40

Suffrage exprimé : 40

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE la fermeture anticipée des agences commerciales les 24 et 31 décembre 2021

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Yaël CZUPRYNA